

Les produits électroniques bientôt soumis à 'bonus-malus' écologique

Acheter un produit électronique polluant devrait à terme coûter plus cher. A contrario, un produit 'vert' bénéficiera d'une prime. Tout comme les automobiles, le gouvernement compte appliquer prochainement « à d'autres catégories de produits » le dispositif 'bonus-malus' écologique qui existe aujourd'hui pour les automobiles.

Cette extension fait désormais « consensus » au niveau budgétaire. C'est ce qu'a affirmé, dimanche 7 septembre, le ministre de l'Ecologie, Jean-Louis Borloo, en marge du « Campus » de l'UMP à Royan.

La secrétaire d'Etat à l'Ecologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, a fait part samedi de sa préférence pour une législation par ordonnances, plus rapide. « On avait annoncé en décembre[2007] le bonus-malus, et les gens qui voulaient s'acheter des 4x4 et des grosses berlines ont anticipé, parce que le bonus-malus ne commençait qu'au 1er janvier » 2008, a-t-elle justifié.

Si le gouvernement s'est bien gardé pour le moment de détailler la liste des produits concernés par ce dispositif, il y a fort à parier que les appareils électroniques soient dans la ligne de mire. Régulièrement pointés du doigt par les associations écologiques, ces produits ont du mal à être éco-responsables, malgré les efforts importants, mais récents, des industriels. « Si nous imposons un tel système sur les appareils électroniques, les consommateurs seront tentés de s'orienter rapidement vers les appareils moins énergivores », explique Jean-Louis Borloo.

Un bonus sur certains produits devrait certainement donner un coup de pouce à un secteur qui commence à sérieusement souffrir du ralentissement économique mondial. Mais pour les autres, l'addition risque d'être salée.

Et de nombreux fabricants commencent à tirer la sonnette d'alarme, estimant que leurs produits sont déjà soumis à une multitude de taxes allant de la TVA à la rémunération pour la copie privée en passant par une possible ponction pour financer l'audiovisuel public.

Rappelons néanmoins que le dispositif a rencontré un certain succès dans le secteur de l'automobile. Depuis le début de l'année, les ventes de véhicules les plus gourmands ont baissé de 40%, tandis que celles de modèles plus sobres ont augmenté de 45%, a indiqué le ministre